

PRESENTS : Michel CUDET, Marie-Cécile CHOLLAT-RAT, Patrice MORTREUIL (à partir de 20h30), Nicole BRESTAZ, Thierry BEAUFORT, David BILLON LAROUTE, Marielle BRUNET, Dominique BARRAT, Pierre EYMERY, Dominique GOVAERTS, Richard MEYER, Joëlle RAMBAUD, Nadine ROUX.

POUVOIRS : Anthony MAHE a donné pouvoir à Pierre EYMERY
Michel KRYSTLIK a donné pouvoir à Michel CUDET
Jacqueline AYMOZ a donné pouvoir à Marielle BRUNET
Nadine DELPHIN-POULAT a donné pouvoir à Marie-Cécile CHOLLAT-RAT
Adrien CHOLLAT a donné pouvoir à Nicole BRESTAZ
Patrice MORTREUIL a donné pouvoir à Dominique GOVAERTS (jusqu'à 20h30)

SECRETAIRE : Nicole BRESTAZ

En exercice : 18

Présents : 12 puis 13

Votants : 18

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté.

INFORMATIONS GENERALES

Monsieur le Maire a ouvert la séance en faisant le point sur les dossiers d'actualité :

- Je reviens sur un rendez-vous manqué, à savoir l'invitation à son assemblée générale de l'association FA SI LA MUSIC qui n'est jamais parvenue en mairie. Pourquoi ? pour la bonne raison qu'elle avait été déposée dans une boîte aux lettres qui est désactivée. Ceci explique que la mairie n'était pas représentée à cette réunion et j'enverrai un mot d'explication à la présidente.
- Nous avons reçu un carton de remerciements de la part des familles de Marius Delphin et Giroud-Garampon.
- Assemblée générale extraordinaire de Valdaïne Animation : la dissolution de l'association a été prononcée, faute de repreneurs. Les actifs seront répartis entre le Club Nautique, la pétanque et la chasse, le solde allant à l'association Noémie.
- Eboulement de la rue Pasteur : La réunion des experts de tous les assureurs s'est tenue ce mardi pour un premier examen du dossier. Une prochaine réunion se tiendra fin avril. De notre côté, la collectivité essaye de se retirer de toute responsabilité en la matière sachant que le point de démarrage du glissement est bien localisé sur les terrains cadastrés AM 15, 16, 17 et 18. La municipalité bornera la voie côté aval. J'ai résumé la tendance du moment mais rien ne garantit que les conclusions finales iront dans ce sens. Cette affaire se terminera très certainement devant les tribunaux, sauf accord amiable entre les parties.
- Des nouvelles du Pays Voironnais : comme vous le savez, les élections municipales du Village du lac de Paladru auront lieu ce dimanche 25 mars. Le 3 avril, nous réinstallerons la gouvernance de la communauté d'agglomération au cours du prochain conseil communautaire. La décence veut qu'il n'y ait pas de réorganisation de l'instance. Je fais partie de ceux qui en ont décidé ainsi.
- Enfin, le magasin Casino a été vidé de son contenu la semaine dernière et l'EPFL doit concrétiser l'achat du bâtiment au plus tard mi-avril.

Il est accepté d'ajouter à l'ordre du jour 1 délibération relative au marché de travaux de l'Espace Versoud et un sujet à huis clos en fin de séance.

Dates des prochains conseils municipaux : 24/05, 28/06

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

➤ Finances

- ✓ Travaux d'aménagement d'accessibilité de l'Espace Versoud – Avenant de marché

Il est rappelé que 10 lots composent le marché de travaux d'accessibilité de l'Espace Versoud.

Après la prise en compte des ajustements et modifications demandées par le maître d'ouvrage ainsi que le maître d'œuvre, l'entreprise s'oblige à l'exécution des travaux décrits dans les descriptifs ou devis pour le montant suivant :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MARCHE INITIAL	MONTANT HT
07	CARRELAGE FAIENCES	MILADI CARRELAGE	21 473,54 €	785,00 €

Décision : approuvé à l'unanimité

- ✓ Vote du compte administratif 2017

Monsieur Michel CUDET, en tant qu'ordonnateur, s'est retiré de la séance.

Madame CHOLLAT-RAT Marie Cécile, 1^{ère} adjointe, a présenté le compte administratif 2017.

SECTION INVESTISSEMENT

Excédent 2016 reporté		139 112,67 €
Dépenses d'investissement 2017	641 128,93 €	
Recettes investissement 2017	625 241,31 €	
Sous-Total excédent investissement		123 225,05 €
Restes à réaliser 2017		
Dépenses	563 804 ,00 €	
Recettes	82 000,00 €	
Sous-total Déficit Restes à Réaliser		- 481 804,00 €
Total investissement 2017 incluant les RAR		- 358 578,95 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Excédent 2016 reporté		193 508,50 €
Dépenses 2017	1 441 503,70 €	
Recettes 2017	1 796 739,20 €	
Total Excédent 2017		548 744,00 €

Affectation au compte R1068 de la somme de 358 578,95 € pour combler le déficit d'investissement et inscription de 190 165,05 € (548 744 € – 358 578,95 €) au compte R002 en excédent de fonctionnement reporté.

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Approbation du compte de gestion 2017

Le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Décision : approuvé à l'unanimité

✓ Budget Primitif 2018

▪ Vote des taux des trois taxes locales

Au cours de cette séance, Monsieur Michel Cudet, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils doivent se prononcer sur les taux des contributions directes.

Reconduction pour 2018, des taux des taxes des contributions directes :

Taxe habitation (TH)	12.52 %
Taxe foncière propriété bâtie (TFB)	17.86 %
Taxe foncière propriété non bâtie (TFNB)	38.96 %

Décision : adopté à l'unanimité

▪ Vote du budget

« Nous avons construit ensemble un budget prévisionnel qui est équilibré et sincère. Cependant, il ne nous permet plus d'engager des travaux de grande envergure dont le village aurait pourtant besoin. Depuis 2009, année où les taux d'imposition ménages avaient été augmentés par nécessité, ce qui nous avait autorisé un certain nombre de beaux travaux, nous arrivons en bout de cycle. Malgré la participation à la réduction de la dette publique (plus de 100 000 € en trois ans), nous arrivons à maintenir un versement à la section investissement, que je qualifie de correct. Pour l'année 2018, nous parviendrons quand même à réaliser la réhabilitation de la montée des 3 Pierres. Comme vous le savez, il y a un investissement qui m'apparaît plus que nécessaire et urgent : la mise à disposition d'un nouveau local pour la bibliothèque. Nous sommes en recherche de subventions conséquentes. Le conseil municipal a d'ores et déjà à l'esprit les difficultés à venir pour la construction des futurs budgets permettant de maintenir les services. » M. Cudet

* Section de fonctionnement équilibrée à **1 926 816,05 €**

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général	539 659.00	Excédent antérieur reporté	190 165.05
Charges de personnel	573 700.00	Atténuation de charges	2 500.00
Atténuation de produits	2 644.00	Produits d'exploitation	91 600.00
Dépenses imprévues	15 000.00	Produits contributions directes	940 000.00
Opération d'ordre	29 252.04	Dotations, participations	579 448.00
Autres charges gestion courante	280 414.00	Autres produits gestion courante	123 100.00
Charges financières	93 024,88	Produits financiers	3.00
Virement section investissement	392 972.13		
Charges exceptionnelles	150.00		
Total	1 926 816.05	Total	1 926 816.05

* Section d'investissement équilibrée à 1 366 727.47 €

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Remboursement emprunts	216 612.57	Virement section fonctionnement	392 972.13
		Solde d'investissement reporté	123 225.05
immobilisations incorporelles,	62 946.00	Fonds compensation TVA	91 000.00
Immobilisations corporelles,	82 075.00	Taxe Aménagement	25 000.00
Immobilisations en cours,	941 463.00	Excédent capitalisé	358 578.25
Dépenses imprévues	63 630.90	Amortissement et frais études	29 252.04
		Subventions	346 700.00
Total	1 366 727.47	Total	1 366 727.47

Décision : adopté à l'unanimité

Arrivée de Patrice MORTREUIL

POLE ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME

➤ Commission Urbanisme du 20 mars 2018

CUb 38 386 18 20016 – réceptionné le 12 février 2018

Demandeur : Mme Christine Blusset

Adresse du terrain : Le Roulet

Objet : vente terrain à bâtir

Section (s) / Parcelle (s) : AS 442

Zonage : Ubb1

CUa 38 386 18 20017 – réceptionné le 2 mars 2018

Demandeur : Office Notarial d'Eybens

Adresse du terrain : Les Jardins du Val d'Ainan

Objet : vente Actis / Charrier

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 178 - 179

Zonage : Ubb4

CUa 38 386 18 20018 – réceptionné le 7 mars 2018

Demandeur : M^e Fabrice Richy

Adresse du terrain : Montée des Trois Pierres

Objet : vente fonds de commerce Cavagna / Blanchard

Section (s) / Parcelle (s) : AM 180

Zonage : Uab2

CUa 38 386 18 20019 – réceptionné le 12 mars 2018

Demandeur : AB2C Notaires

Adresse du terrain : Le Roulet

Objet : vente Blusset / Bremont

Section (s) / Parcelle (s) : AS 420

Zonage : Ubb1 et Ub

CUa 38 386 18 20020 – réceptionné le 15 mars 2018

Demandeur : M^e Myrtille Rebert
Adresse du terrain : Les Jardins du Val d'Ainan
Objet : vente Actis / Bazus
Section (s) / Parcelle (s) : ZA 178 – ZA 179
Zonage : Ubb4

CUa 38 386 18 20021 – réceptionné le 19 mars 2018

Demandeur : AB2C Notaires
Adresse du terrain : La Pâle
Objet : donation L. Roux / JC Roux
Section (s) / Parcelle (s) : AI 35
Zonage : Nh

CUa 38 386 18 20022 – réceptionné le 19 mars 2018

Demandeur : M^e Alexandra Raynaud-Belart
Adresse du terrain : Fouilleux
Objet : succession V. Curtet
Section (s) / Parcelle (s) : AK 150
Zonage : Aa

DECLARATIONS PREALABLES

DP 38 386 17 20055 – Réceptionné le 31 octobre 2017

Demandeur : Bernard Budillon-Rabatel
Adresse du terrain : impasse de la Motte Castrale
Objet : construction d'un abri en bois et d'une clôture
Section (s) / Parcelle (s) : AW 394
Zonage : Ub

Demande de pièces complémentaires de l'architecte des bâtiments de France

Le dossier fera l'objet d'un REJET à compter du 27 février 2018 si les pièces sollicitées ne sont pas déposées.

Pièces complémentaires déposées le 21 février, en attente du nouvel avis de l'architecte des bâtiments de France.

DP 38 386 18 20003 – Réceptionné le 5 février 2018

Demandeur : Gilles Barbagli
Adresse du terrain : voie des Jardins du Val d'Ainan
Objet : construction d'une piscine et d'une pergola
Section (s) / Parcelle (s) : ZA 178 pp
Zonage : Ubb4

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la commission.

DP 038 386 18 20004 – Réceptionné le 19 février 2018

Demandeur : Jean-Luc Martin
Adresse du terrain : route du Roulet
Objet : construction d'une véranda devant la porte d'entrée
Section (s) / Parcelle (s) : AS 297
Zonage : Nh

Avis favorable de l'architecte des bâtiments de France et de la commission.

DP 038 386 18 20005 – Réceptionné le 21 février 2018

Demandeur : Christophe Gioïa
Adresse du terrain : impasse du Roulet
Objet : construction d'un garage ouvert sur une face
Section (s) / Parcelle (s) : AS 402 – AS 405
Zonage : Nh

Instruction en cours

DP 038 386 18 20006 – Réceptionné le 22 février 2018

Demandeur : Patricia Lebhar
Adresse du terrain : route des Mille Martyrs
Objet : transformation d'une ouverture pour mise en place d'une baie vitrée coulissante – Fermeture d'une ouverture existante
Section (s) / Parcelle (s) : AO 132
Zonage : Ub
Instruction en cours

DP 038 386 18 20007 – Récépissé le 23 février 2018

Demandeur : Philippe Crouzet

Adresse du terrain : route de Savoie

Objet : installation d'une clôture et d'un portail

Section (s) / Parcelle (s) : AH 191 – AH 287

Zonage : Uab2 et Ubb2

Demande de pièces complémentaires sollicitées par la commission

DP 038 386 18 20008 – Récépissé le 26 février 2018

Demandeur : Green Planet pour le compte de Mme Patricia Lebhar

Adresse du terrain : route des Mille Martyrs

Objet : pose de panneaux photovoltaïques

Section (s) / Parcelle (s) : AO 132

Zonage : Ub

Instruction en cours

DP 038 386 18 20009 – Récépissé le 28 février 2018

Demandeur : Jonathan Martin

Adresse du terrain : route du Bourg

Objet : remplacement des menuiseries

Section (s) / Parcelle (s) : AM 30

Zonage : Uaa

Instruction en cours

DP 038 386 18 20010 – Récépissé le 6 mars 2018

Demandeur : Centre de Cotagon

Adresse du terrain : voie de Cotagon

Objet : remplacement des menuiseries (pavillon B)

Section (s) / Parcelle (s) : AC 202

Zonage : Ape, Apeb1 et Apeb2

Avis favorable de la commission

DP 038 386 18 20011 – Récépissé le 6 mars 2018

Demandeur : Centre de Cotagon

Adresse du terrain : voie de Cotagon

Objet : remplacement des menuiseries (pavillon C)

Section (s) / Parcelle (s) : AC 202

Zonage : Ape, Apeb1 et Apeb2

Avis favorable de la commission

DP 038 386 18 20012 – Récépissé le 7 mars 2018

Demandeur : Paul Thery

Adresse du terrain : voie de la Fiquelle

Objet : clôture / portail

Section (s) / Parcelle (s) : AW 300

Zonage : Ub

Avis favorable de la commission

DP 038 386 18 20013 – Récépissé le 5 mars 2018

Demandeur : François Guyot

Adresse du terrain : voie de Basset

Objet : construction d'un bûcher

Section (s) / Parcelle (s) : AP 240

Zonage : Nh

Avis favorable de la commission

DP 038 386 18 20014 – Récépissé le 8 mars 2018

Demandeur : Claude Charrier

Adresse du terrain : voie des Jardins du Val d'Ainan

Objet : création d'une véranda

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 179

Zonage : Ubb4

Avis favorable de la commission

DP 038 386 18 20015 – Récépissé le 12 mars 2018

Demandeur : Carmen Valenzuela

Adresse du terrain : place André Chaize

Objet : création d'une terrasse et mise en place d'un garde-corps / transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 179

Zonage : Ubb4

Instruction en cours

DP 038 386 18 20016 – Récépissé le 16 mars 2018

Demandeur : Richard Meyer

Adresse du terrain : rue Pasteur

Objet : réfection de la toiture

Section (s) / Parcelle (s) : AM 182

Zonage : Ubb4

Instruction en cours

DP 038 386 18 20017 – Récépissé le 16 mars 2018

Demandeur : Commune de St Geoire en Valdaine

Adresse du terrain : La Combe

Objet : colonnes semi-enterrées

Section (s) / Parcelle (s) : AN 47 – AN 152

Zonage : Ua

Instruction en cours

DP 038 386 18 20018 – Récépissé le 16 mars 2018

Demandeur : Commune de St Geoire en Valdaine

Adresse du terrain : Place André Bonnin

Objet : colonnes enterrées

Section (s) / Parcelle (s) :

Zonage : Uab1

Instruction en cours

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38 386 17 20004 – Récépissé le 30 novembre 2017

Demandeur : François Palpacuer

Adresse du terrain : Choché le Michaud

Objet : extension de la maison

Section (s) / Parcelle (s) : AL 553

Zonage : Ubb2

Demande de pièces complémentaires sollicitées par le service instructeur.

Eléments transmis au service ADS pour finalisation de l'instruction

PC 38 386 18 20001 – Récépissé le 23 février 2018

Demandeur : Régis Cleyet-Merle

Adresse du terrain : Grosset

Objet : extension de la maison

Section (s) / Parcelle (s) : AD 233

Zonage : Nh

Instruction en cours

PC 38 386 18 20002 – Récépissé le 27 février 2018

Demandeur : Pierre-Olivier Sanner

Adresse du terrain : Le Petit Consuoz

Objet : construction d'une maison individuelle

Section (s) / Parcelle (s) : AV 200 – AV 201

Zonage : Ne

Instruction en cours

M^e Myrtille Rerbert

Adresse du terrain : les Jardins du Val d'Ainan

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 178 – ZA 179

Pas d'exercice du droit de préemption

M^e Fabrice Richy

Adresse du terrain : Montée des Trois Pierres

Section (s) / Parcelle (s) : AM 180

Pas d'exercice du droit de préemption

AB2C Notaires

Adresse du terrain : route du Roulet

Section (s) / Parcelle (s) : AS 420

Pas d'exercice du droit de préemption

M^e Myrtille Rebert

Adresse du terrain : voie des Jardins du Val d'Ainan

Section (s) / Parcelle (s) : ZA 178 – ZA 179

Pas d'exercice du droit de préemption

➤ **PLU : Site Patrimonial Remarquable (SPR)**

Patrice MORTREUIL a rappelé le dispositif en le motivant.

Les avantages de cette procédure consistent en la valorisation des sites classés en facilitant la protection des abords des monuments historiques tout en s'appuyant sur un document référence pour tous les projets concernés par les zones à protéger. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision.

Une rencontre a eu lieu avec l'architecte des bâtiments de France ainsi que le Pays d'art et d'histoire du Pays Voironnais afin d'évoquer les démarches et le processus de mise en œuvre. Un cahier des charges doit être rédigé afin de commander la réalisation à un cabinet spécialisé. Un appel d'offre sera publié afin de démarrer la mission à l'horizon de l'été 2018.

La réalisation peut être financée à hauteur de 50 % par la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

➤ **Aménagement Quai bus à la Chaffardière**

Après une première proposition et à la suite d'une rencontre sur site, les services du Pays Voironnais qui gère l'aménagement des transports ont produit un projet d'aménagement de la place Chaffardière avec deux quais pour les bus. Il a été présenté à l'ensemble du conseil municipal qui a validé la proposition d'implantation.

POLE SCOLAIRE – CULTURE

➤ **Points d'information de la commission Scolaire**

Accueil des – de 3 ans

Rencontre du 12 mars avec M Vallier, inspecteur d'académie et Mme Bouvier, conseillère pédagogique.

L'inspecteur recommande d'accueillir, dès la rentrée prochaine, entre 4 et 6 enfants nés au premier semestre 2016.

Quels enfants ? La décision finale revient à la mairie en collaboration avec l'école, la PMI, le RAM et la CAF. Six demandes sont déjà faites auprès de la directrice.

Un plan d'accueil doit être rédigé avec chaque famille.

L'académie propose une formation pour les enseignants.

Conseil d'école Val'Joie du 13 mars

Suite à l'intervention d'Alexandre Ecosse la connexion internet sur les VPI fonctionne.

Le fonctionnement de l'ordinateur de direction n'est pas satisfaisant.

Les 14 ordinateurs portables de la classe mobile, sont obsolètes. Le matériel ne permet pas de préparer les plus grands au B2I.

La classe de CP ira à la piscine à Coublevie avec la classe de grande section de maternelle. Le temps de trajet est long par rapport au temps dans l'eau. Pas de place pour la classe qui attend.

La piscine de St Geoire est mise à disposition des scolaires du 11 au 29 juin : prévoir une réunion avec le maître-nageur et les 2 écoles. Plampalais ira à la piscine les jeudis après-midi.

La directrice présente le nouveau projet d'école :

- Amélioration des résultats
- Parcours citoyen, artistique, culturel et sportif
- Élèves à besoins particuliers
- La vie scolaire : relation avec les familles, site de l'école.

Nous avons déjà parlé d'un exercice lié au PPMS, « plan particulier de mise en sûreté », à mettre en place à l'échelle de la commune. Il faudrait prévoir une réunion de préparation avec Dominique Barrat et les directrices à la rentrée des vacances de Pâques.

Actions du Conseil Municipal des Jeunes

28 mars : opération village propre

27 avril : loto intergénérationnel

➤ Points d'information de la commission Culture

Animations culturelles à l'école :

Le camion à histoires était à l'école maternelle le 16 mars. Les 3 classes ont bénéficié de la pièce de théâtre jouée dans le camion aménagé, « L'ours qui avait une épée ».

Le même jour l'école Val'Joie assistait à un concert de jazz à l'espace Versoud, dans le cadre du Voiron jazz festival.

Un apéro concert aura lieu à la Brasserie samedi 31 mars.

Projet ciné danse en Valdaine :

La prochaine réunion intercommunale aura lieu lundi 26 mars à 19h pour avancer sur le contenu précis des différentes manifestations et rédiger la communication.

Le dossier passera en commission LEADER le 05 avril.

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

➤ Commission Environnement du 13/03/2018
Rapport de Patrice MORTREUIL

➤ Commission Economie du 1^{er}/03/2018
Rapport de Dominique GOVAERTS